

Réglementation SUR : **Des socialistes à l'extrême droite, ils devront rendre des comptes aux victimes des pesticides !**

Michèle Rivasi, députée européenne



Le Parlement européen, réuni en séance plénière ce matin, a voté contre le règlement sur l'utilisation durable des pesticides (SUR). Ce texte était d'une importance capitale puisqu'il devait permettre de mettre en place des objectifs contraignants de réduction des pesticides de l'ordre de 50% d'ici 2030 et de 65% pour ceux les plus dangereux, accompagnés d'autres obligations légales. **L'interdiction de l'export des pesticides interdits, à la suite de mes ajouts, devait rejoindre cette réglementation ambitieuse et progressiste, qui prévoyait notamment le financement des mesures de transition et d'accompagnement pour enfin mettre en place une sortie des pesticides.** La droite dans son ensemble, ainsi qu'une partie des socialistes, a vidé le texte de son sens, protégeant l'agrobusiness au détriment de l'environnement et de la santé.

Une réglementation ambitieuse mais vidée de sa substance par les protecteurs de l'agrochimie...

Au fil des votes, les avancées significatives et déjà adoptées lors du vote en commission Envi ont été écartées. Les objectifs contraignants ont été transformés en de simples directrices. Des définitions européennes communes, sur la question des zones sensibles, par exemple, seront laissées à l'appréciation de chaque État membre, **supprimant toute volonté politique** de protéger les jardins d'enfants, les écoles, les hôpitaux et les maisons de retraite à l'échelle de l'UE. Les dispositifs pour financer l'accompagnement des agriculteurs ont été aussi évacués. Même la méthode pour mesurer la réduction des pesticides a été rejetée.

L'alliance de l'extrême droite, des conservateurs, des libéraux et d'une partie des socialistes a également obtenu, à l'issue de leur travail de sape, l'abandon du texte, qui ne sera pas rediscuté en commission Envi. Ma proposition d'interdiction de l'exportation des pesticides interdits sur le sol de l'UE est une victime collatérale de ce fiasco et du rejet de ce texte.

... dont mon chapitre sur l'interdiction d'exportation des pesticides interdits sur le sol de l'Union européenne.

En mai dernier, j'avais fait adopter par la commission Développement du Parlement européen mon avis sur l'utilisation des pesticides visant à interdire le stockage, la production mais surtout l'exportation de pesticides prohibés au sein de l'Union européenne. Je me réjouissais qu'un nouvel article **contenant cette disposition soit soumis au vote du Parlement européen ce midi. Le Parlement a approuvé cette disposition, avant de la vider de son sens par des amendements des partis de droite dictés par l'agrobusiness.**

Réglementation SUR : Des socialistes à l'extrême droite, ils devront rendre des comptes aux victimes des pesticides !

Michèle Rivasi, députée européenne



Pour rappel, chaque année, des dizaines de milliers de tonnes de pesticides interdits sur notre sol sont exportées dans le monde, principalement dans les pays en développement. **Les conséquences pour l'environnement et la santé sont désastreuses**, dans les pays importateurs, mais également pour les citoyens européens. Les principaux importateurs sont en effet nos principaux fournisseurs alimentaires : les résidus de ces pesticides interdits en Europe mais exportés dans le monde hors de l'UE se retrouvaient donc dans nos assiettes.

Interdire les exportations de pesticides et substances actives dangereuses devait donc mettre fin à cet effet boomerang. Il est en effet temps que nous fassions **cesser cette pratique aussi discriminatoire que dangereuse**. Ce double jeu permis par les règles européennes et au détriment de notre santé pourra donc malheureusement continuer...

Au vu du vote favorable du Parlement européen sur cette disposition aujourd'hui, et bien que l'entière responsabilité de la réglementation ait été rejetée, j'appelle la Commission européenne à la responsabilité, à la cohérence et ainsi à formuler **une nouvelle proposition de réglementation dédiée à l'interdiction d'exportation de ces produits interdits au sein de l'Union européenne**.



CONTACT
PRESSE

camille.zakar@la.europarl.europa.eu
06 37 15 76 56 - www.michele-rivasi.com

SITES
INTERNET

www.michele-rivasi.com
www.europeecologie.eu

RÉSEAUX
SOCIAUX

